



ASSOCIATION  
DES COMMUNES  
DE LA VEVEYSE

## Message n° 7 de la Conférence des Syndics à l'Assemblée des délégués du 25 juin 2025

### Relatif à un crédit supplémentaire de CHF 50'000 pour la suite de l'étude sur la gouvernance régionale

---

La Conférence des Syndics a l'honneur de solliciter l'Assemblée des délégués à autoriser l'octroi d'un crédit supplémentaire de CHF 50'000.- TTC destiné à la suite de l'étude sur la gouvernance régionale.

#### Préambule

En novembre 2023, l'Assemblée des délégués a engagé un premier montant de CHF 50'000.- pour lancer un travail d'analyse du fonctionnement des trois associations principales du district que sont l'Association des communes de la Veveyse (ACV), l'Association des communes pour l'école du cycle d'orientation de la Veveyse (ASSCOV) et le Réseau Santé Social de la Veveyse (RSSV).

Le rapport synthétique qui découle de cette première phase d'analyse a été présenté aux comités directeurs des trois associations en fin d'année 2024. Ce rapport est joint au présent message.

Puis, les élus communaux ainsi que les cadres communaux et intercommunaux ont été conviés à participer à une matinée de réflexion le 5 avril 2025, matinée qui a été suivie d'un sondage. La synthèse de cette matinée ainsi que les résultats du sondage sont joints au présent message.

Il en ressort que les personnes consultées ont manifesté une volonté de changement, d'où la proposition de cette demande de crédit supplémentaire.

Le constat général et relevant de ce sondage est le suivant :

- **Près de la moitié des sondés serait favorable à une commune unique**
- **Près de la moitié des sondés serait favorable à de plus petites fusions, avec une majorité très marquée pour trois communes, soit Haute-Veveyse, Basse-Veveyse et Châtel-St-Denis.**

#### But de la dépense

La poursuite de l'étude nécessiterait de mettre en place une organisation de projet simple et efficace visant à déterminer l'option la plus pertinente et convaincante.

L'objectif serait d'analyser les trois aspects principaux suivants, tant au niveau de la mise en place que du fonctionnement, à long terme, à savoir :

- Aspect organisationnel ;
- Aspect financier ;
- Aspect politique.

## Planning

Entre juin et novembre 2025, les tâches seraient les suivantes :

- Nomination d'un CoPil ;
- Attribution d'un mandat de chef de projet ;
- Attribution d'un mandat à une société spécialisée ;
- Mise en place d'un concept de communication ;
- Suivi de l'évolution de l'étude ;
- Présentation des résultats à l'Assemblée des délégués des budgets de novembre 2025.

## Plan de financement

Coût estimé pour la suite de l'étude	Montant CHF TTC	Totaux CHF TTC
		50'000.00
<b>Coût total estimé</b>		<b>50'000.00</b>

Incidences financières sur les charges de fonctionnement après consolidation	Montant CHF TTC	Totaux CHF TTC
Charges financières annuelles sur l'emprunt bancaire de		50'000.00
Intérêt	1,50% 750.00	
<i>La charge d'intérêt dépendra du marché et du besoin en trésorerie</i>		
Amortissement sur 10 ans	10,00% 5'000.00	
<i>Réf. 1429 Directives 4 SCom Autres immobilisations incorporelles - études</i>		
Estimation coût annuel à charge des communes		5'750.00

## Conclusion

La Conférence des Syndics vous propose d'accepter l'autorisation d'engager le montant supplémentaire de CHF 50'000.- TTC destiné à la suite de l'étude sur la gouvernance régionale.

Porsel, le 25 juin 2025

Annexes :

- Rapport d'analyse
- Synthèse de la matinée de réflexion
- Résultats du sondage